



LETTRE DU PRESIDENT AUX ADHERENTS

Chère adhérente, cher adhérent,

Cet été, le gouvernement a décidé.

La Sécurité sociale remboursera moins (voire presque plus du tout) certains soins et médicaments. Mais rassurez-vous : votre mutuelle est appelée à prendre le relais à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Et nous le ferons.

Le problème, et les pouvoirs publics le savent, c'est qu'avec cette décision, il crée les conditions de l'augmentation de vos cotisations.

Et l'Etat ne s'arrête pas là : pour 100 euros de cotisation, il prélève en plus 16,12 euros de taxes. Sur une année, cela représente presque deux mensualités de votre contrat.

En résumé, l'Etat demande aux mutuelles de rembourser davantage, tout en récupérant une part de vos cotisations payées à ces mêmes mutuelles. De plus, la loi nous impose de disposer des moyens et des réserves nécessaires pour tenir nos engagements de remboursements. Cette double charge met donc inévitablement les cotisations sous pression.

Ces nouvelles décisions nous pénalisent tous, et particulièrement les retraités qui financent seuls leur mutuelle.

Pour vous, nous voulons éviter que ces décisions entraînent une hausse trop importante des cotisations. Et parce que transférer les dépenses de santé aux mutuelles ne les font pas disparaître, mais seulement changer de payeur, nous avons proposé aux pouvoirs publics des solutions de long terme pour maîtriser les coûts et que chacun puisse toujours se soigner ([L'Appel de la Mutualité Française - Mutualité Française](#)).

Aujourd'hui, nous proposons une solution immédiate : **réduire les taxes prélevées sur les contrats de mutuelle.**

Mobilisons-nous ensemble et demandons à nos élus, qui bientôt vont voter le budget de la Sécurité sociale, que les taxes soient ramenées au niveau des biens essentiels soit 5,5% et non plus 16,12%, car la santé n'est pas un produit de luxe. Les mutuelles continuent à prendre leur part. L'Etat doit aussi prendre la sienne.

Retrouvez un modèle de courrier à envoyer à votre sénateur et député sur www.mutualite.fr.